

01 oct 2004 -17:00

Appartient à [Conseil des Ministres du 1er octobre 2004](#)

Entretien des systèmes d'armes à bord des frégates

Sur proposition de M. André Flahaut, Ministre de la Défense, le Conseil des Ministres a autorisé la conclusion d'un marché à durée indéterminée relatif à l'entretien préventif, correctif et évolutif des systèmes d'armes d'origine française à bord des frégates.

Sur proposition de M. André Flahaut, Ministre de la Défense, le Conseil des Ministres a autorisé la conclusion d'un marché à durée indéterminée relatif à l'entretien préventif, correctif et évolutif des systèmes d'armes d'origine française à bord des frégates.

Le marché est conclu avec la firme DCN (Direction des Constructions navales) qui a réalisé l'installation à bord et assuré l'entretien des systèmes d'armes depuis leur installation à bord des frégates.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe